

RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME # 1270
GRANDES AFFECTATIONS DU SOL
 SECTEUR AGRICOLE
 ANNEXE " A "

AFFECTATIONS DU SOL

	HABITATION EXTENSIVE	H-E
	HABITATION DE FAIBLE DENSITÉ	H-F
	HABITATIONS DE MOYENNE ET FORTE DENSITÉS	H-MF
	COMMERCE ARTÉRIEL	C-A
	COMMERCE TOURISTIQUE	C-T
	INDUSTRIE PÉRIURBAINE	I-PU
	AGRICOLE	A
	RÉCRÉATIVE	R
	DE CONSERVATION	CS
	PLAN PARTICULIER D'URBANISME, PPU	
	LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION	
	LIMITE DE LA ZONE AGRICOLE DÉCRÉTÉE (CPTAQ)	
	LIMITE MUNICIPALE	
	AIRE MODIFIÉE	

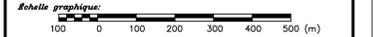
Notes:
 1. Le fond de plan a été réalisé à partir des fichiers de données numériques provenant du Ministère des Ressources Naturelles (MRN). Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation préalable. Tous droits réservés.
 2. La localisation des tracés routiers projetés, est indiquée par un trait continu aux couleurs de l'affectation et est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter les plans directeurs approuvés par le conseil municipal.

MISE À JOUR

No. du règlement d'aménagement	Date de mise à jour	Description	Dessiné par:	Approuvé par:
1270-14	05/02/07	PPU-Fief	Clément Turcotte	D. Beaulieu Urb.
1270-3	03/01/30	CRÉ des Jeunes Clément Turcotte	M. Vallencourt Ing.	

Boite: Ce plan fait partie intégrante du règlement no. 1270 copie certifiée conforme
 Lisé Roy, greffière
 Ville de Vaudreuil-Dorion
 Date: 20/06/2006

Titre: RÈGLEMENT NO.: 1270
Sous-titre: GRANDES AFFECTATIONS DU SOL
 Secteur urbain



Échelle: 1:20 000	Format:
Relevé par: Clément Turcotte Tech.	Préparé par: Dominic Beaulieu Urb.
Date: 20 Juin 2006	Vérifié par: Dominic Beaulieu Urb.
	Plan no: 8.40.283
	Feuillet no: 17 de 17